

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Master Psychologie

Université Savoie Mont Blanc - USMB

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Comportements, images, cultures, sociétés

Établissement déposant : Université Savoie Mont Blanc - USMB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Master de psychologie de l'université de Savoie comprend une part de tronc commun en Master 1 (M1), offrant la possibilité aux étudiants de construire leur parcours de formation (3/4 des unités d'enseignement (UE) sont au choix), et quatre spécialités en Master 2 (M2) : trois spécialités professionnelles (*Neuropsychologie*, *Enfant et Adolescent : évaluation et prises en charge*, *Psychologie de la prévention*) et une spécialité Recherche (*Psychologie cognitive et sociale*) portée par l'université de Grenoble. Chaque spécialité professionnelle comprend des UE fondamentales théoriques, méthodologiques et pratiques et des UE consacrées au stage et au mémoire.

Les objectifs généraux, communs aux spécialités, consistent à acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie, avec une formation à et par la recherche. Les objectifs relevant de déclinaisons plus spécifiques selon les spécialités portent sur les savoir-faire appliqués et professionnels. Les trois spécialités professionnelles donnent accès au titre de Psychologue. La spécialité *Neuropsychologie* a pour objectif de former des psychologues spécialisés dans la détection et la prise en charge rééducative de déficits cognitifs et des handicaps dans la vie quotidienne, consécutifs à des lésions cérébrales acquises ou développementales. La spécialité *Enfant et adolescent a pour objectif de former des psychologues à l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent et aux prises en charge des pathologies et troubles*. La spécialité *Psychologie de la prévention* a pour objectif la formation de psychologues spécialisés en prévention dans le domaine de la santé.

Avis du comité d'experts

Le cursus du Master de psychologie est construit selon un schéma de spécialisation progressive, lisible et cohérent avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Dans les deux années, la structure des enseignements comprend des UE fondamentales théoriques, des UE de méthodologie, et des UE pour le stage et le mémoire. En M2, dans chaque spécialité, des UE pratiques sont ajoutées, en bonne adéquation avec les objectifs spécifiques de professionnalisation de chaque spécialité. L'équilibre entre les objectifs scientifiques et professionnels est bien pensé, avec une formation par et à la recherche solide au cours des deux années de formation, l'acquisition de savoir-faire professionnels et la nécessité de réaliser 500 heures de stage sous la supervision d'un psychologue référent, conformément au décret relatif à l'accès au titre de Psychologue (loi n°85-872 du 25 juillet 1985). Une même structure en trois types de compétences visées (compétences scientifiques, compétences professionnelles, compétences transversales) pourrait accroître la lisibilité par une harmonisation de la présentation des spécialités de Master. Les compétences transversales pourraient de plus être quasiment identiques dans la mesure où il s'agit d'une seule et même mention, conduisant à l'obtention du titre de psychologue.

Les spécialités proposées sont complémentaires et visent des débouchés et des types d'emplois différents, en parfaite adéquation avec les spécialités. Même si la spécialité *Neuropsychologie* existe aussi à l'université de Lyon, celle de l'université de Savoie affiche une attractivité, des effectifs et un taux d'insertion professionnelle tout à fait satisfaisants. Le Master est adossé à deux entités de recherche de psychologie, le Laboratoire de Psychologie et Neurocognition (LPNC - UMR 5105) et le Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie (LIP - EA4145), ce qui lui confère un environnement recherche solide et de qualité. Dans chaque spécialité de M2, les liens avec l'environnement socio-économique sont avérés. De nombreux professionnels, majoritairement psychologues, interviennent dans la formation et font partie intégrante de l'équipe pédagogique. De plus, chacune des spécialités a développé des liens nationaux et internationaux à valeur ajoutée : des enseignants-chercheurs (E-C) d'autres universités françaises et étrangères interviennent dans la formation.

L'équipe pédagogique est pertinente : elle comprend des E-C de l'université de Savoie essentiellement de psychologie, des PAST, des professionnels, et dans les spécialités, des E-C d'autres universités françaises ou étrangères. En M1, les enseignements sont essentiellement assurés par les E-C de l'université de Savoie, ce qui cohérent avec les objectifs annoncés de formation en psychologie à et par la recherche. Conformément à leur orientation professionnelle et aux objectifs de formation, les spécialités de M2 comprennent davantage d'intervenants professionnels dans leur équipe pédagogique. Dans la spécialité *Neuropsychologie*, la part des enseignements assurés par des professionnels est remarquable (69% des enseignements). Dans la spécialité *Enfant et Adolescent*, elle est également importante (60% des enseignements). Enfin dans la spécialité *Psychologie de la prévention*, elle pourrait être augmentée (38% seulement des enseignements). Dans cette même spécialité, la multidisciplinarité, présentée comme une caractéristique de la formation, pourrait être renforcée.

Le pilotage de la formation est structuré et bien défini. Des responsables d'année et de spécialités sont identifiés (tous sont des E-C en psychologie de l'établissement) et ont des missions pédagogiques et administratives précises. Des commissions pédagogiques en M1 et pour chaque spécialité de M2 assurent le rôle de conseil de perfectionnement. Lors des réunions annuelles, l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et des étudiants sont conviés.

L'attractivité de la formation Master de psychologie est forte. Près de la moitié des inscrits de M1 ont obtenu leur licence de psychologie dans une autre université que celle de Savoie. Une sélection intervient entre le M1 et M2 sur dossier de candidature pour les étudiants en formation initiale, et dossier et entretien pour les étudiants en formation continue. L'attractivité des spécialités est également très forte, particulièrement pour les spécialités *Neuropsychologie* et *Enfant et Adolescent*. Si les taux de réussite sont excellents en M2 (entre 92 et 100%), aucune indication en revanche n'est donnée sur les taux de réussite en M1. Pour chaque spécialité proposée, l'insertion des diplômés est précisée et très satisfaisante (durée moyenne de recherche d'emploi : entre 2 et 3 mois ; taux d'insertion à 30 mois : entre 88% et 100%), dans des emplois majoritairement en accord avec les objectifs de la formation (emplois de psychologues).

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | La licence e La place de la recherche, par la formation à et par la recherche est très importante, affirmée et visible à la fois dans les objectifs et dans les enseignements (en M1, réalisation d'un mémoire sous la forme d'un article scientifique de recherche et formation à la méthodologie de recherche ; en M2, réalisation d'un deuxième mémoire de recherche dans le champ de chaque spécialité). L'ensemble des E-C appartient à des unités de recherche en psychologie, ce qui confère un environnement recherche de qualité et cohérent. |
| Place de la professionnalisation | La place de la professionnalisation est aussi importante. Les spécialités de ce Master donnent accès au titre de psychologue (titre réglementé par décret). En M1, phase d'élaboration du projet professionnel, un accompagnement personnalisé par un enseignant-référent est un atout pour l'accompagnement vers la professionnalisation. |
| Place des projets et stages | Les stages ont une place centrale : conformément au texte réglementant l'obtention du titre de psychologue, les étudiants doivent réaliser au minimum 500h de stage (200h en M1 et 300h en M2), encadré par un psychologue référent et supervisé par un membre de l'équipe pédagogique et donnant lieu à un rapport de stage. |
| Place de l'international | L'ouverture à l'international est de mise dans l'ensemble du Master mais pourrait être renforcée. De plus, aucune indication n'est donnée sur la mobilité entrante et sortante. Point positif : le Master a reçu l'accréditation EUROPSY, caractérisant les masters de psychologie conformes aux standards européens, au code de déontologie des psychologues et au métacode européen. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement est classique et cohérent pour un Master de psychologie. Les critères de sélection d'entrée en M2 sont précis et pertinents (qualité du cursus académique L3 et M1 - qualité du TER - qualité du stage de 200h réalisé en M1). Un dispositif |

| | |
|--|--|
| | d'accompagnement est mis en place en M1 pour l'élaboration du parcours de formation. En revanche, dans la transition M1-M2, l'accompagnement vers d'autres diplômes n'est pas indiqué. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les enseignements de langue sont totalement absents. Pas non plus de précision sur des certifications en langues proposées. En revanche, en points positifs : la place du numérique est importante et l'accès aux ressources numériques est facilitée ; le dispositif de VAE existe et 25 places en M2 sont réservées au titre de la formation continue. |
| Evaluation des étudiants | Les évaluations se font de façon diversifiée (examens terminaux écrits ou oraux, contrôles continus, dossiers, oraux). Les règles de compensation et de d'attribution des crédits ECTS sont cohérentes et claires. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Aucun dispositif spécifique n'est mentionné. Il conviendrait de l'introduire. Néanmoins, les annexes descriptives au diplôme (ADD) par spécialité sont à disposition des étudiants. |
| Suivi des diplômés | Les modalités de suivi des diplômés sont assurées de façon remarquable par l'observatoire de l'établissement. Les enquêtes réalisées à 30 mois sont faites sur la base de plusieurs critères de l'insertion professionnelle précis et pertinents. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Une commission pédagogique, à laquelle sont conviés les étudiants et l'ensemble de l'équipe pédagogique, est mise en place chaque année. Les trois aspects de la formation qui sont évalués sont complémentaires et exhaustifs (contenus et aspects pédagogiques, aspects organisationnels, accueil et suivi des étudiants). Des procédures d'auto-évaluation sont clairement mises en place, à deux niveaux complémentaires : par l'établissement (enquête annuelle réalisée par l'observatoire) et au sein de chaque spécialité. |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une offre de formation cohérente, lisible et attractive, avec une spécialisation progressive en trois spécialités professionnelles de psychologie, complémentaires et de grande qualité.
- Une offre de formation dont les objectifs scientifiques et professionnels sont à la fois précis, complémentaires et équilibrés.
- Une insertion professionnelle remarquable des diplômés pour chaque spécialité (particulièrement pour la spécialité Neuropsychologie).

Points faibles :

- Absence de suivi de l'acquisition des compétences de l'étudiant pour certaines spécialités.
- Absence d'enseignements de langue.

Conclusions :

Le master de psychologie tient une place centrale et forte dans le champ de formations CICS de l'université de Savoie. Le comité recommande un renforcement de l'ouverture à l'international, par des procédures visant notamment à

favoriser la mobilité. Cette formation, solide et attractive, est de grande qualité tant au niveau scientifique que professionnalisant et offre des débouchés professionnels précis et pertinents, avec une insertion professionnelle remarquable des diplômés de psychologie dans chacune des trois spécialités de Master professionnel.

Éléments spécifiques des spécialités

spécialité Neuropsychologie

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | La place de la recherche, par la formation à et par la recherche est très importante et de qualité. En M2, les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche, dans le champ de la spécialité. L'ensemble des E-C appartient à une unité mixte de recherche en psychologie (UMR) conférant à la formation un adossement à la recherche de qualité. |
| Place de la professionnalisation | La place de la professionnalisation est centrale dans la mesure où cette spécialité donne accès au titre de psychologue. Les objectifs de formation en termes de compétences professionnelles sont très clairement précisés et pertinents par rapport aux métiers visés (neuropsychologue), à la fois dans le dossier et la fiche RNCP. |
| Place des projets et stages | Conformément au texte réglementant l'obtention du titre de psychologue, les stages ont une place centrale (ils sont encadrés et supervisés) et ont une durée totale minimale de 500h, dont 300h en M2 spécialité <i>Neuropsychologie</i> . |
| Place de l'international | L'ouverture à l'international existe, notamment par la participation dans la formation d'enseignants-chercheurs de renommée internationale, affiliés à des universités étrangères (Belgique et Suisse). Cependant, aucune indication n'est donnée sur la mobilité entrante et sortante. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Pour l'entrée dans cette spécialité de Master 2, le recrutement se fait par sélection sur dossiers de candidature, selon des critères de sélection précis et classiques pour un Master de Psychologie. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les enseignements de spécialité sont organisés en sessions de regroupements (2 semaines de cours regroupés, organisés en 3 à 4 sessions), ce qui permet d'optimiser le partage de temps formation-stage. Cette spécialité accorde une place importante aux étudiants en formation continue (15 places sur un total de 45 places environ, soit 1/3). |
| Evaluation des étudiants | Les évaluations se font de façon diversifiée. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont claires et pertinentes. Le stage est évalué par un jury composé de 3 personnes (maître de stage, tuteur pédagogique et un responsable de la spécialité) - ce qui est conforme aux textes réglementant l'obtention du titre de psychologue. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | L'ADD est claire, précise et détaillée, tant au niveau des compétences scientifiques, professionnelles, que transversales. |
| Suivi des diplômés | Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés sont fournis de façon détaillée pour la spécialité. Les données propres à cette spécialité sont lisibles, discernables et les résultats sont excellents. Durée moyenne de recherche d'emploi : 2 mois/taux d'insertion à 30 mois : 100%/Emplois à 84% de psychologues ou neuropsychologues. |

| | |
|--|---|
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Les procédures sont clairement précisées. Une commission pédagogique existe pour cette spécialité. Des procédures d'auto-évaluation sont mises en place à la fois par l'établissement et au sein de la spécialité (réunion annuelle des commissions pédagogiques, avec invitation de l'ensemble des intervenants et des étudiants). Avis positif. |
|--|---|

spécialité Enfant et Adolescent

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La place de la recherche, par la formation à et par la recherche, y est très importante et pertinente. Les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche dans la spécialité, encadré par un E-C appartenant à une des 2 unités de recherche de psychologie (UMR5105 et EA4145). Ces unités de recherche de qualité constituent un adossement solide à la recherche pour cette spécialité. |
| Place de la professionnalisation | La place de la professionnalisation est centrale et donne accès au titre de psychologue. Les objectifs de formation en termes de compétences professionnelles sont en adéquation avec les métiers visés dans le champ de la psychologie de l'enfance et de l'adolescence. |
| Place des projets et stages | Les stages ont une place centrale (500h de stage en vue de l'obtention du titre de psychologue, dont 300h en M2), ils sont encadrés et supervisés. |
| Place de l'international | L'ouverture à l'international est notable avec la présence dans l'équipe pédagogique de deux enseignants-chercheurs de renommée internationale, affiliés à des universités suisses. Elle pourrait être cependant renforcée. De plus, il n'y a pas d'indication sur la mobilité entrante et sortante. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | L'entrée dans cette spécialité de M2 se fait par sélection sur dossiers de candidature. Les critères de sélection sont clairs et classiques pour un Master de Psychologie. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | En M2, le partage de temps formation-stage est pensé de façon à être optimisé : les enseignements sont organisés en sessions de regroupements (2 semaines de cours regroupés, organisés en 3 à 4 sessions). Des places sont ouvertes aux étudiants en formation continue (5 sur un total de 25, soit 1 sur 5). |
| Evaluation des étudiants | Les évaluations se font de façon diversifiée. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont claires et cohérentes. Le stage est évalué par un jury composé de 3 personnes (maître de stage, tuteur pédagogique et un responsable de la spécialité) - ce qui est conforme aux textes réglementant l'obtention du titre de psychologue. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Il n'y a pas de précision sur le suivi de l'acquisition des compétences, mais l'ADD comprend un ensemble de compétences visées détaillées, claires et tout à fait pertinentes pour cette formation de psychologue de l'enfant et de l'adolescent. Pour gagner en lisibilité, les compétences pourraient être déclinées distinctement en compétences scientifiques, compétences professionnelles et compétences transversales. |
| Suivi des diplômés | Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés sont fournis de façon détaillée. Les données propres à la spécialité sont lisibles et globalement positives. Durée moyenne de recherche d'emploi : 3 mois Taux d'insertion à 30 mois : 95%. Les emplois sont majoritairement en accord avec les objectifs de la formation (emplois de psychologues: 52%) |

| | |
|--|---|
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Avis positif. Une commission pédagogique existe et les procédures mentionnées sont claires. Des procédures d'auto-évaluation complémentaires sont mises en place par l'établissement et au sein de la spécialité. |
|--|---|

spécialité Psychologie de la prévention

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La place de la recherche, par la formation à et par la recherche, est très importante et de qualité. Les étudiants doivent réaliser un mémoire de recherche de spécialité. L'ensemble des E-C appartient au laboratoire interuniversitaire de psychologie (LIP - EA 4145). |
| Place de la professionnalisation | La place de la professionnalisation est importante (en cohérence avec l'accès au titre de psychologue). Les objectifs de formation en termes de compétences professionnelles sont détaillés dans la fiche RNCP et sont en accord avec le secteur d'activité visé (prévention santé). Elle nécessiterait néanmoins quelques clarifications (exemple : difficile de distinguer les compétences « Analyser un problème de santé publique sous l'angle comportemental » ET « Identifier les causes comportementales d'un problème de santé publique »). |
| Place des projets et stages | Conformément au texte réglementant l'obtention du titre de psychologue, les stages ont une place centrale, ils sont encadrés et supervisés. Dans cette spécialité, le stage est d'une longueur inattendue (600h au lieu des 300h réglementaires). Il conviendrait d'argumenter l'intérêt et les objectifs d'un stage long, par rapport à ce qui est attendu et demandé dans la formation professionnelle des psychologues. |
| Place de l'international | Une ouverture à l'international par la présence dans l'équipe pédagogique d'un enseignant-chercheur de renommée internationale affilié à une université suisse, mais pas d'indication sur la mobilité entrante et sortante. Cet aspect de la formation pourrait être renforcé. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement se fait par sélection sur dossiers de candidature. Les critères de sélection sont précisés et classiques pour un Master de Psychologie. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | L'organisation des enseignements est pensée de façon à optimiser le partage de temps formation-stage : enseignements organisés en sessions de regroupements (2 semaines de cours regroupés, organisés en 3 à 4 sessions). Place importante de la formation continue : 5 places ouvertes pour des étudiants en formation continue (sur un total de 15, soit 1/3). |
| Evaluation des étudiants | Les évaluations se font de façon diversifiée. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont claires. Avis globalement positif. L'évaluation de stage est faite par 2 membres de l'équipe pédagogique, le maître de stage et un psychologue indépendant de l'équipe pédagogique. il n'est pas fait mention d'un tuteur pédagogique dans le suivi de stage. Si, effectivement, il n'y a pas de tuteur pédagogique, Il conviendrait de mettre en place une supervision pédagogique du stage, en vue de la délivrance du titre de psychologue. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Les compétences spécifiées dans l'ADD pourraient être mieux précisées (certaines compétences visées sont difficiles à distinguer), en spécifiant clairement les compétences scientifiques, les compétences professionnelles et les compétences transversales. |

| | |
|--|---|
| Suivi des diplômés | Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés sont fournis de façon détaillée. Les données sont lisibles et globalement positives : Durée moyenne de recherche d'emploi : 2 mois Taux d'insertion à 30 mois : 88%. Les emplois sont majoritairement (57%) en accord avec les objectifs de la formation (psychologues ou métiers de la prévention). |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Procédures présentes et pertinentes : une commission pédagogique et des procédures d'auto-évaluation à la fois mises en place par l'établissement et au sein de la spécialité. |

Observations de l'établissement

PRESIDENCE

Réf : PRE/DV/om/2014-15/224
Denis VARASCHIN
Président
presidence@univ-smb.fr

Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité d'Experts


le 07/05/15,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3MA160010688-010661-RT PSYCHOLOGIE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Université Savoie Mont Blanc ne souhaite pas émettre d'observation relative au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN